

TOGO / LES ÉCOLES PEUVENT « ROUVRIRE » EN TOUTE P.3
SÉCURITÉ MAIS ATTENDONS LA DÉCISION DU GOUVERNEMENT

Pas de reprise des classes ce jour !



Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique

EN PRÉSENCE DE L'UN DE CES SIGNES

FIÈVRE

TOUX

DIFFICULTÉS À RESPIRER

Appel Gratuit | Contactez le numéro Vert 111 | 24h/24h

Me Yawovi Agboyibo P.5



SUIVI DE LA DISPONIBILITÉ DES INTRANTS AGRICOLES

Bataka était à Gapé, Gléi et Atakpamé P.2

POUR LES BESOINS DE FINANCEMENT DU BUDGET

Le Togo mobilise 21,8 milliards FCFA sur le marché régional P.2

AGRICULTURE/ENTREPRENEURIAT

Le parcours intéressant de Toyo Yao avec le « soja biologique » P.6



COVID-19

«La pandémie est un accélérateur pour l'Afrique», Kako Nubukpo P.6

LA CRIMINELLE COVID-19 ET SES INCIDENCES P.3

L'édition 2020 des Evala au Togo annulée

● Beaucoup de pertes pour les commerces mais les chiens peuvent vivre encore pour quelques temps

SUIVI DE LA DISPONIBILITÉ DES INTRANTS AGRICOLES Bataka était à Gapé, Gléi et Atakpamé

Ministre, et fin homme de terrain qui aime le travail bien fait. C'est bien le ministre de l'Agriculture, de la production animale et halieutique, Koutéra Bataka. Dans le cadre de sa vision d'un nouveau souffle au secteur agricole au Togo, le jeune ministre s'est rendu vendredi dernier dans 3 localités. C'était à Gapé centre (préfecture de zio), Gléi et Atakpamé (pré-

fecture de l'Ogou). A ces trois endroits stratégiques, Koutéra Bataka a constaté de visu la disponibilité des intrants agricoles aux agriculteurs. On apprend que cette année, afin d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, une panoplie d'intrants a été déployée. On y compte des tracteurs, des semences améliorées et des engrais.



Le ministre Bataka (milieu) en échange avec certains acteurs agricoles

Pour cette campagne, 100.000 tonnes d'engrais vivriers ont été déployées sur

toute l'étendue du territoire. C'est 2 fois plus que ce qui a été servi aux agriculteurs lors de la campagne écoulée.

Ce choix fait par le gouvernement, fait savoir la cellule de communication du ministère en charge de l'agriculture, de mettre à la disposition des agriculteurs plus d'intrants agricoles, entre dans le cadre du plan de riposte contre la Covid-19 (PRA Covid-19).

« Je vous invite au respect des techniques agricoles pour plus de rendements, au renforcement des mécanismes de gestion de la transhu-

ducteurs par l'augmentation de la production, pour assurer la sécurité alimentaire de la population tout en compensant les importations alimentaires interrompues du fait de la pandémie.

La disponibilité suffisante d'intrants agricoles, souligne-t-on aussi, permettra de couvrir la totalité des besoins des agriculteurs.

Bref, il s'agit d'un défi principal pour la réussite du plan de riposte adopté par le gouvernement qui met tout en œuvre pour assurer la mobilisation d'importants stocks desdits intrants

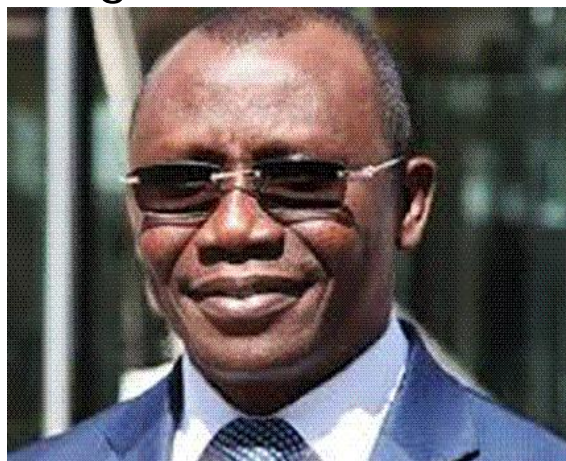
POUR LES BESOINS DE FINANCEMENT DU BUDGET

Le Togo mobilise 21,8 milliards FCFA sur le marché régional

« Le Togo a bouclé vendredi une nouvelle opération réussie sur le marché financier régional », lit-on depuis samedi sur le site du gouvernement togolaise.com.

Selon la même source, le pays qui a émis des Bons Assimilables du Trésor (BAT) d'une maturité de 12 mois pour solliciter 20 milliards FCFA, a récolté plus de 26 milliards FCFA de soumissions (132% de taux de couverture). Mais il ne retient que 21,8 milliards FCFA, destinés à couvrir des besoins de financement du budget.

Pour rappel, au cours des trois premiers mois de l'an-



Sani Yaya, ministre de l'Economie et des Finances

née, le Togo a réussi à lever 165 milliards FCFA sur le marché régional.

Valentine BIA

FACE AU COVID-19

EPAM soulage les commerçants avec une baisse de 50% de la redevance d'occupation



Une mesure destinée à soulager les commerçants. Un geste en direction des

commerçantes. Les droits d'occupation sur les marchés sont réduits de 50%

pour les 3 prochains mois. La mesure concerne tous les marchés du Togo. Elle entrera en vigueur à partir de lundi, a indiqué Somialo Potcholi-Kadja, directrice générale de l'Etablissement public autonome pour l'exploitation des marchés (EPAM). Depuis le début de la crise sanitaire, les clients sont moins nombreux et le chiffre d'affaires est en baisse. Une baisse de ces taxes vient à point nommé.

Valentine BIA



mance ; à cultiver la paix, la solidarité et surtout à redoubler de vigilance et à continuer le respect des mesures barrières », a lancé le ministre dans les 3 localités visitées, aux acteurs agricoles.

Selon les informations, en mettant à disposition plus d'intrants, le gouvernement veut assurer un accroissement des revenus des pro-

notamment des engrais.

Pour information, le plan de riposte agricole contre la pandémie de Covid-19, par des mesures d'urgence de soutien à la campagne 2020-2021, veut arriver à assurer un accroissement de revenus des producteurs à hauteur de 228 milliards de francs CFA.

La rédaction

TOGO / LES ÉCOLES PEUVENT « ROUVRIRE » EN TOUTE SÉCURITÉ MAIS ATTENDONS LA DÉCISION DU GOUVERNEMENT Pas de reprise des classes ce jour !



Fermées le 20 mars 2020, pour cause de coronavirus, la réouverture des écoles du moins pour les élèves en classe d'examen n'est pas pour ce lundi 08 juin. Par un communiqué officiel, l'Etat togolais avait annoncé la fermeture des écoles et autres

centres de formations courant mars dernier. Si réouvertures il y en aura, cela devrait être aussi annoncé par l'autorité compétente par un autre communiqué précisant d'ailleurs la date de reprise des classes.

La date du lundi 08 juin

2020 qui fait beaucoup de choux gras des réseaux sociaux et de certaines presses indiquant une reprise des classes n'est que du Fake news. Cette date n'est que, selon nos informations, une proposition des syndicats d'enseignants le gouverne-

ment n'ayant pas encore fixé de jour de reprise des classes.

Toutefois, informe-t-on du côté du gouvernement, « il n'y aura pas d'année blanche. Le gouvernement prend toutes les dispositions pour la reprise des cours et la programmation des examens de fin d'année ».

Dans cette dynamique, depuis quelques jours, le gouvernement a engagé des mesures visant une reprise effective des classes pour les élèves en classe d'examen (CM2, 3^{ème}, 1^{ère} et Terminale). C'est ainsi que le corps enseignant, les inspecteurs ainsi que les Chefs d'établissement scolaire ont été invités à se mettre en poste à partir du 03 juin dernier.

Par ailleurs, les acteurs de la santé estiment aussi que les conditions sont « réunies » pour la reprise « sécurisée » des cours au Togo avec le respect des mesures barrières. Pour Awoussi Sossinou, secrétaire général du ministère de la santé et

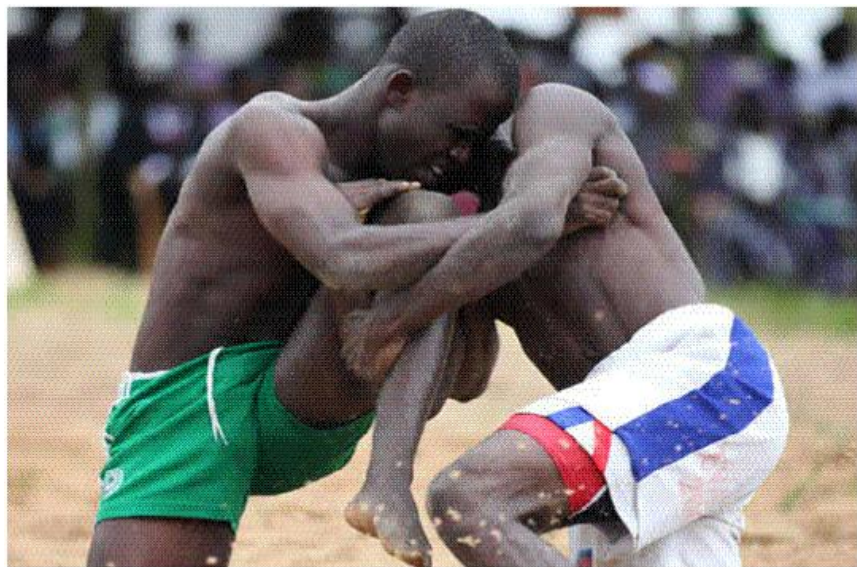
vice-coordonnateur national de la riposte covid-19, qui intervenait sur une radio jeudi 4 juin, pendant trois mois, les Togolais ont appris à vivre et à connaître le virus, du moins les canaux de contamination.

« Nous avons appris à vivre avec Covid-19. Nous connaissons comment se prémunir, comment éviter de transmettre le virus », explique le médecin colonel qui relativise que « les conditions ne pourraient être assez suffisantes. » « La suffisance voudrait qu'il n'y ait plus d'épidémie. Mais dans le cas présent, il s'agit d'une pandémie. La maladie n'existe pas qu'au Togo et même si le Togo s'en débarrasse, il y aura toujours des cas importés », ajoute le Dr Awoussi.

Sur le respect des mesures barrières comme, la distanciation physique, le port de masques, le lavage des mains notamment jusqu'à dans les écoles, le médecin veut croire à la discipline des Togolais.

LA CRIMINELLE COVID-19 ET SES INCIDENCES

L'édition 2020 des Evala au Togo annulée ● Beaucoup de pertes pour les commerces mais les chiens peuvent vivre encore pour quelques temps



« Face à l'actualité mondiale et aux recommandations du Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la pandémie du

coronavirus », la fête traditionnelle évala célébrée courant mois de juillet de chaque année est annulée. C'est bien ce qu'a annoncé

ce week-end, les organisateurs de cette fête dans la préfecture de la Kozah, au nord du pays.

Selon les informations,

le but de cette décision historique est de mieux lutter efficacement contre la pandémie de Coronavirus (covid-19). Afin de mieux lutter contre la propagation de la pandémie de Coronavirus, le Président du Comité préfectoral des chefs traditionnels de la Kozah, garant des us et coutumes, annonce pour cette année, l'annulation de la lutte traditionnelle Evala ainsi que toutes les autres cérémonies traditionnelles.

L'information a été rendue publique par Sama Kouya Batcharo, Président du Comité préfectoral des chefs traditionnels de la Kozah, qui note que la décision a été prise, « face à l'actualité mondiale et aux recommandations du Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la pan-

démie du coronavirus ».

En ce sens, « les chefs cantons, villages, quartiers, collectivités et familles sont chargés de veiller à la bonne application des dispositions », a indiqué le Président du Comité.

Les luttes Evala ainsi que les cérémonies traditionnelles Akpéma, Kondona, Habié, pour ne citer que celles-là, sont annulées pour cette année.

Néanmoins, les chiens, animaux domestiques qui étaient abattus en quantité pour les besoins de la tradition à chaque occasion de cette célébration pourront vivre encore pour quelques temps sinon au moins pendant un (01) an dans l'espoir pour les consommateurs de leur viande de voir l'édition 2021 de évala tenir.

Ali

LE FACTEUR DÉTERMINANT SUR LE PEU DE DÉCÈS DUS AU COVID-19 EN AFRIQUE

Point de vue des chercheurs

Le 19 mars 2020, 20 jours exactement après la confirmation du premier cas du Covid-19 en Afrique subsaharienne, le directeur de l'OMS déclarait que l'Afrique devait « s'attendre au pire ». Cette assertion se basait sur le constat que l'état des systèmes de santé des pays africains ne permettrait pas de répondre efficacement à la pandémie. À ce jour, cependant, le continent africain compte pour à peine 2 % des cas confirmés dans le monde, et moins de 1 % des décès. Même si la limitation du nombre de tests ne permet pas d'estimer la prévalence de la maladie en Afrique, ces statistiques remettent en cause les prévisions alarmistes et apocalyptiques d'un effet ravageur de la pandémie dans le continent, notamment dans sa partie subsaharienne.

Des chercheurs ont regardé de plus près ce que disent les statistiques pour comprendre ce facteur déterminant sur le nombre de décès dus au Covid-19 sur le continent africain. La jeunesse, selon le point de vue de ces chercheurs est ce facteur capital qui tient l'Afrique debout.

Le Covid-19 : une pandémie liée à la structure par âge des populations

Les données des premiers pays affectés montrant une létalité de la maladie concentrée chez les personnes âgées d'au moins 60 ans et une quasi-absence de mortalité chez les moins de 20 ans, les démographes ont posé l'hypothèse d'une évolution différentielle de la pandémie selon la structure par âge des populations. Celle-ci suggérerait qu'avec une population d'un âge médian de

18,7 ans, une espérance de vie à la naissance de 60,5 ans et une proportion de personnes âgées de plus de 60 ans de seulement 4,8 %, la pandémie aurait une faible incidence en Afrique.

Pourtant, ce potentiel atout de sa jeunesse a été systématiquement battu en brèche avec le postulat que les endémies affectant le continent comme la malnutrition, le paludisme, le VIH et la tuberculose, de par la baisse de l'immunité qu'elles induisent, augmentent nécessairement

Pambè, Bruno Lankoandé et Seni Kouanda) met en évidence l'effet de l'âge sur le taux de létalité du Covid-19 au Burkina Faso. Le pays a enregistré son premier cas de Covid-19 le 9 mars 2020. À la date du 17 mai, il cumulait 806 cas positifs (dont 508 hommes et 298 femmes) et 52 décès. À l'instar du reste du sous-continent subsaharien, la population du pays est jeune, avec un âge médian estimé à 17,6 ans et une espérance de vie à la naissance de 60,9 ans.

Conformément à ce qui



la vulnérabilité de la jeunesse africaine au Covid-19

Alors que les prédictions d'une flambée tardive de la maladie sur le continent persistent, les données empiriques collectées sur le Covid-19 au Burkina Faso aident à faire évoluer le débat sur la progression particulière de la maladie que l'on y observe.

Quelle relation entre l'âge et la propagation du Covid-19 au Burkina Faso ?

Notre étude en cours de rédaction (« L'effet de l'âge sur le taux de létalité du Covid-19 au Burkina Faso » par Madeleine Wayack

est observé dans les pays occidentaux, les risques d'hospitalisation et la létalité dus au Covid-19 sont étroitement liés à l'âge au Burkina Faso. Sur 604 cas positifs (dont 50 décès) analysés, 1,8 % avaient moins de 20 ans, et aucun décès n'avait été enregistré au sein de cette population.

L'essentiel des décès (66 %) a eu lieu chez les personnes âgées de 60 ans et plus. La moyenne d'âge augmente avec la gravité de la maladie. Elle est de 40 ans chez les non-hospitalisés, de 50 ans chez les hospitalisés, et de 64 ans chez les personnes décé-

dées. On note que la moyenne d'âge des personnes décédées est beaucoup plus basse que celle observée ailleurs 81 ans en Italie et 79 ans en France par exemple. Elle reflète ainsi la structure de la mortalité du pays, qui compte peu de personnes vivant au-delà de 64 ans. Les analyses statistiques préliminaires montrent que l'effet de l'âge sur la létalité du Covid-19 demeure déterminant, après le contrôle par les facteurs de risque connus de la maladie dont le sexe et les maladies cardio-vasculaires y compris l'hypertension,

ainsi que les schémas par âge de la létalité de cette maladie ne diffèrent pas de ceux des pays occidentaux. Malgré l'absence de données sérologiques permettant de connaître la prévalence de la maladie dans la population générale, on peut avancer qu'à contagiosité égale à celle de l'Europe, les populations africaines, qui comptent peu de personnes âgées, développent moins de cas symptomatiques et sévères et, conséquemment, connaissent moins de décès. Les facteurs de comorbidité – présence d'autres maladies ou pathologies s'ajoutant à la maladie initiale – particuliers envisagés pour le continent ne contribuent pas non plus à la propagation de la maladie. Le paludisme et la malnutrition (sous-nutrition) touchent essentiellement les enfants de moins de 5 ans qui ne sont que très peu susceptibles d'être contaminés par le Covid-19. Par ailleurs, l'évolution de la pandémie dans certains pays africains très affectés par le VIH et la tuberculose tels que l'Afrique du Sud semble indiquer que les progrès dans le traitement des patients font que ces pays ne sont pas particulièrement plus « à risque ».

Si l'Afrique doit payer un lourd tribut sanitaire à la pandémie, ce sera certainement dû à d'autres effets indirects, tels que la baisse du recours aux soins et le relâchement de certaines politiques en faveur de la santé de la mère et de l'enfant. Pour le moment, elle résiste mieux, grâce en grande partie à la structure par âge de sa population composée majoritairement de jeunes.

Madeleine Wayack-Pambè est enseignante-chercheuse en démographie à l'université Joseph Ki-Zerbo.

Bruno Yempabou Lankoandé est chercheur en démographie (Institut national d'études démographiques - INED) à l'université Joseph Ki-Zerbo.

Seni Kouanda est professeur en épidémiologie à l'Institut africain de santé publique.

le diabète et les maladies rénales. En limitant l'analyse aux personnes hospitalisées, pour lesquelles les facteurs de risque sont disponibles, on observe une létalité cinq fois plus élevée chez les personnes âgées de plus de 60 ans, comparativement aux moins de 40 ans. La différence de létalité entre les moins de 40 ans et le groupe d'âge 40-59 ans est modeste. Le diabète et les maladies cardio-vasculaires sont également des facteurs de risque, mais une analyse par groupe d'âge indique que leurs effets sont plus visibles dans le groupe d'âge 40-59 ans. Globalement, donc, l'âge est le facteur le plus déterminant de la létalité du Covid-19 au Burkina Faso.

La jeunesse de sa population : un solide rempart contre le Covid-19 en Afrique

Les premières données analysées du Covid-19 au Burkina Faso confirment



L'AUDIENCE

Réceppissé N° 0555 / 19 / 04 / 17 / HAAC
05 B.P 484 Lomé
Tél : (+228) 90 21 30 91 / 98 86 65 70 / 90 45 78 57
Email : laudience07@gmail.com
Siège : Derrière EPP-Kélogougan

Directeur de Publication : Raymond A. SAMA (alias Ali LEGRAND)

Rédacteur en chef : Valentine BIA
Rédaction : Valentine BIA
Ali LEGRAND

Tirage : 500 exemplaires

Mise en page : Benjamin K. Tchabi

Imprimerie : Rad Graphic

COVID-19

L'OMS salue la « gestion remarquable » de la pandémie au Togo

L'Organisation mondiale de la santé, par la voix de sa Représentante-Résidente, Diallo Fatoumata Binta Tidiane, a salué cette semaine la « gestion remarquable de la riposte au Covid-19 » par le Togo et félicité le Gouvernement dans ce sens.

La responsable a surtout souligné l'anticipation dont ont fait preuve les autorités, ainsi que l'investissement dans l'acquisition de matériel et le renforcement du système de santé, pour la gestion des cas. En effet, depuis le 06 mars et la détection du tout premier cas sur le territoire, l'exécutif a multiplié les actions en amont afin d'éviter toute catastrophe sanitaire : fermeture des différentes frontières, des écoles, des lieux de culte, des bars et autres lieux de réjouissance, interdiction de regroupements de personnes, instauration d'un état d'urgence sanitaire et couvre-feu.

Le CHR-Lomé Commune a été réhabilité et dédié exclusivement à la prise en charge des malades du Covid-19 avec une capacité optimale d'accueil de plus de 300 personnes, une cinquantaine d'établissements hôteliers a été réquisitionnée par le gouvernement dans tout le

pays, destinée à la mise en quarantaine des cas suspects, leurs contacts et des voyageurs.

Dans le même temps, des dizaines de tonnes de matériel médical (respirateurs, scanners, masques, équipements de protections...) ont été commandés et réceptionnés par l'Etat en plus de ceux fournis par les différents partenaires du Togo. La capacité de détection et d'analyses des cas sur tout le territoire a considérablement été accrue avec la mise en service d'une antenne de l'Institut national d'hygiène dans la partie septentrionale, et l'opérationnalisation de laboratoires mobiles dans les régions administratives.

D'autres mesures additionnelles ont été prises par le Chef de l'Etat (notamment dans les prisons), de concert avec la Coordination nationale de gestion de la riposte créée à cet effet, et des réflexions sont en cours, vers un assouplissement des mesures et une reprise progressive des activités.

Près de trois mois exactement après le début de l'épidémie au Togo, le pays dénombre 465 cas confirmés dont 239 guérisons et 13 décès.

JOURNÉE DE L'ARBRE

Près de 600 000 plants mis en terre

Le Togo a observé lundi 1^{er} juin 2020, la 44^{ème} Journée nationale de l'arbre sous le thème « Les forêts et la biodiversité ». La commémoration, marquée depuis 1977 par des activités de sensibilisation sur la protection de l'environnement, la restauration des écosystèmes forestiers et la mise en terre de plusieurs plants et essences végétales, a été une nouvelle fois perpétuée.

Plusieurs officiels, acteurs locaux de développement, associations et groupements, ou encore privés et particuliers ont sacrifié à la tradition sur toute l'étendue du territoire, dans le respect scrupuleux des mesures barrières. Plus de 580 000 plants ont ainsi pu être mis en terre, donnant le ton à la campagne nationale de reboisement 2020.

Selon les informations, à la Présidence de la République, les collaborateurs du Chef de l'Etat aux côtés desquels le Ministre d'Etat Esso Solitoki et la Directrice de cabinet, Victoire Tomégah-Dogbé, ont également pris part aux activités.

Déjà à la veille, dans un message à la population, le ministre de l'environnement, du développement durable et de la protection de la Nature, David Wonou Oladokoun, a appelé à la participation et à l'implication de tous les citoyens, pour la préservation et la gestion durable des ressources forestières et la reconstitution du couvert forestier national.

Intégralité du message du ministre Oladokoun

Mesdames et Messieurs,
Chers concitoyens,

Demain, c'est le 1^{er} juin ; une date qui a une résonance forestière dans l'esprit du citoyen togolais. C'est la journée nationale de l'arbre, instituée depuis 1977, par un visionnaire, écologiste, Feu Général GNASSINGBE Eyadema, Père de la Nation.

La tradition veut qu'à cette date, chaque citoyenne et chaque citoyen togolais mette en terre au moins un plant. Il n'est que juste de demander à un citoyen jouissant des bienfaits écologiques de la forêt de planter au moins un arbre par an. En faire plus serait un geste écocitoyen vertueux.

La tradition vieille de 44 ans déjà, mérite un regard rétrospectif sur les actions des éditions écologiques de la forêt de planter au moins un arbre par an. En faire plus serait un geste écocitoyen vertueux.

En effet, l'histoire du reboisement au Togo débute réellement en 1884, époque coloniale allemande où le gouverneur Von Zech fit élaborer un programme de protection de la nature et du développement forestier qui avait pour objectif général de reboiser les zones non habitées. La mise en œuvre

de ce programme a permis :

- la création de la première forêt classée (actuel parc national de Fazao-Malfakassa)

- l'installation des jardins botaniques ;

- l'introduction du teck dans le pays à partir de 1901 ;

- la création des périmètres de reboisement à Blitta, Amoutchou et Koussountou ; la réalisation des plantations de bordure des routes

- la création des plantations villageoises autour des marchés, cimetières, écoles et j'en passe.

Un autre temps fort de l'élan national de reboisement correspond à la création en 1971 de l'Office de Développement et d'Exploitation des Forêts (ODEF) qui a repris en main les plantations de l'Etat avec de grands projets tels que, l'Aménagement Forestier et de Reboisement Industriel (AFRI), le projet de reboisement et d'aménagement forestier (PRAF).

Par la suite, d'importantes réformes ont été opérées au sein du ministère du développement rural d'alors afin de booster la foresterie villageoise au Togo. La création en 1976 de la Direction des Productions Forestières (DPF) en est une illustration.

Un an plus tard, en 1977, le 1^{er} juin comme journée nationale de l'arbre a été institué, marquant ainsi un véritable tournant dans la vulgarisation forestière au Togo.

En instituant cette journée, les autorités d'alors ont voulu atteindre un résultat concret, celui de voir le Togo, un pays avec un faible potentiel forestier, étendre dans l'avenir, sa couverture forestière, améliorer et diversifier son potentiel ligneux à l'instar d'autres pays de la sous-région.

La parfaite adhésion de la population togolaise à cette tradition renforcée par une prise de conscience de l'importance du reboisement, favorise au fil des ans, une constante augmentation du nombre de plants mis en terre et des superficies reboisées à titre privé ou communautaire.

Les données issues de l'inventaire forestier national de 2016 montrent que la superficie totale des plantations qu'elles soient étatique, privée, scolaire ou communautaire, est de 53.000 hectares.

Les plantations de l'Etat s'étendent sur plus de 20.000 hectares contre 33.000 hectares de plantation appartenant aux particuliers, aux mondes scolaire et communautaire. Cette performance traduit un taux de reboisement annuel croissant qui est passé de 1.000 hectares dans les années 1980 à 2.000 hectares à partir de 2010.

Chers concitoyens,

Les arbres, qu'ils soient en forêt ou hors forêt jouent un rôle écologique, économique et socioculturel très important dans la vie humaine. Ils contribuent à la réduction des concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère et donc luttent contre les changements climatiques. Ils assurent la purification de l'air et la fourniture de l'eau propre, protègent les ressources hydriques et participent à la conservation de la biodiversité, un facteur de maintien de l'équilibre écologique et source de moyens de subsistance pour les humains. Pour de nombreuses personnes. Ils offrent également des abris et des emplois. Des statistiques nationales indiquent que le secteur forestier, avec l'intégration des valeurs socioculturelles et écologiques à valeur économique, aurait contribué de 18,32% au PIB en 2015.

La reconnaissance au niveau international du rôle de la forêt dans la sauvegarde de la vie sur terre est marquée par la proclamation en 2012, par l'Assemblée générale des Nations Unies, du 21 mars comme journée internationale des forêts. Cette journée est l'occasion de célébrer la forêt dans sa diversité et de sensibiliser le public sur ses valeurs. Le thème retenu pour cette année 2020, intitulé « les forêts et la biodiversité » tire sa pertinence du lien inéluctable entre ces deux ressources naturelles. Ce thème nous appelle à une mobilisation générale pour la restauration des écosystèmes forestiers, poumons de notre planète.

Mesdames et Messieurs,
Pour diverses raisons, le patrimoine forestier mondial s'amenuise. La perte nette de la superficie forestière est passée d'une moyenne de 7,8 millions d'hectares dans les années 1990 à 4,7 millions d'hectares par an au cours de la période 2010-2020

Au Togo, le taux annuel de déforestation est de 0,42% pour la période 2000-2015, soit environ 5 679 ha/an. Ce taux de déforestation pour la période de 1990-2000 est de 0,73%, soit environ 9 280 ha/an alors que pour la période 2000-2015, ce taux est de 0,21%, soit environ 2 530 ha/an. Malgré cette tendance de réduction de la déforestation, fruit de plusieurs mesures prises par le gouvernement, le taux de déforestation reste toujours élevé entraînant la dégradation de nos écosystèmes forestiers et contribuant ainsi aux changements climatiques qui détériorent notre cadre de vie. Les causes de la déforestation sont nombreuses et variées.

Suite à la page 7

Me Yawovi Agboyibo

Des personnalités du monde entier et les Etats-Unis rendent hommage à un grand homme

Décédé le 30 mai dernier à l'âge de 77 ans à Paris, les hommages ne cessent de pleuvoir de part le monde pour saluer la mémoire de l'illustre disparu. 5 jours après sa mort, c'est au tour des USA, à travers son représentant au Togo, M. Eric Stromayer, de rendre hommage à l'ancien premier ministre sur la page facebook de l'Ambassade.

« Cinq jours après la disparition de Me Yawovi Agboyibo, nous saluons la mémoire de l'ancien Premier ministre. Depuis son entrée en politique, il n'a jamais cessé de se battre pour les principes définissant la démocratie et le respect de la vie humaine », a posté Eric Stromayer sur la page.

Selon l'Ambassadeur des USA au Togo, l'ancien premier ministre est un pionnier de la protection des Droits de l'homme, du multipartisme au Togo. Il était le symbole du pragmatisme en politique.



Feu Yawovi Agboyibo

« Et c'est naturellement qu'en 1997, il fait partie du programme Visiteurs Leaders Internationaux du Département d'état des États-Unis pour partager sa riche expérience républicaine et la diversifier avec des expériences américaines », poursuit le post.

Son intelligence et sa présence politiques ainsi que sa proximité avec les couches sociales défavorisées étaient remarquables », conclut M. Eric Stromayer, tout en exprimant toute sa sympathie à sa famille biologique, à la classe politique et aux togolais qui pleurent le « Bélier noir ».

COVID-19

«La pandémie est un accélérateur pour l'Afrique», Kako Nubukpo

Invité de l'émission « Réussite » sur Canal Plus mardi 2 juin, l'économiste togolais Kako Nubukpo, envisage une Afrique « consciente de son potentiel » au lendemain de la pandémie de coronavirus (Covid-19) qui a tué 3589 personnes à la date du 26 mai sur le continent.

« L'Afrique après la pandémie de mon point de vue sera celle qui va prendre conscience de son potentiel et qui va avoir plus confiance en elle », prédit l'économiste togolais, professeur Kako Nubukpo sur les plateaux de l'émission « Réussite » de Canal Plus, mais il alerte qu'il ne faut

pas réinventer la roue. « Le développement est un processus endogène. Il faut produire. Quand vous produisez, vous valorisez vos matières premières et vous créez des emplois. Quand vous créez des emplois, vous créez des revenus, quand vous créez des revenus, vous créez les impôts, quand vous créez les impôts, vous créez les bases d'un Etat solide, un Etat social, un Etat stratégique », explique l'ex-ministre togolais de la prospective.

La Covid-19 doit être « une opportunité pour nous rendre compte qu'il y a déjà tout en Afrique. Le continent est déjà en mar-

che, cette crise est un accélérateur », dit-il.

Enfin, l'économiste a aussi attiré l'attention des dirigeants sur la question des inégalités, rappelant les fondamentaux d'une communauté de destin après Covid-19 à la fois en Afrique et au-delà. « Nous partageons cette même humanité et nous ne devrions pas profiter de cette crise pour fermer toutes les frontières », relève-t-il, en appelant à une fraternité « qui devrait être le cœur du monde de demain ».

Réussite est une émission qui met un coup de projecteur sur les Africains qui réussissent et représentent



la nouvelle dynamique du continent. Elle est diffusée tous les premiers mardis du

mois sur Canal+ en Afrique et A+ en France.

La rédaction

AGRICULTURE/ENTREPRENEURIAT

Le parcours intéressant de Toyo Yao avec le « soja biologique »

En 2011, Toyo Yao, agroéconomiste, jette les bases de la JCAT (Jonction de Croissance Agricole au Togo), spécialisée dans la production, la certification et l'exportation du soja biologique vers l'Europe. Très vite, l'entreprise connaît du succès et est aujourd'hui classée parmi les meilleures success stories au Togo.

Au début, l'activité de la JCAT consistait en l'achat auprès des producteurs, du soja conventionnel, revendu à des Asiatiques installés au Togo. Très vite, attiré par les coûts du soja biologique sur le marché international, l'entreprise migre vers ce label. « Vu les tendances du marché, on a compris qu'il fallait vite migrer vers le bio qui est plus compétitif sur le marché surtout européen. Le marché est disponible et le prix est aussi plus intéressant », explique Toyo Yao.

La production du soja biologique est assujettie à des normes strictes édictées par des organismes internationaux de certification spécialisés en la matière. Le système de production est basé sur la traçabilité, la documentation de toutes les opérations menées avec des producteurs. Aussi, pour réussir dans cette nouvelle aventure, le jeune entrepreneur a-t-il organisé les pro-



ducteurs dans trois préfectures de la région des Plateaux : Ogou, Anié, Est Mono.

De 100 au départ, le nombre de producteurs est rapidement passé à 1000. Mais en proie à des difficultés de

trésorerie, l'entreprise avait du mal à absorber toute la production. « Avec 100 producteurs, nous avons pu exporter 500 tonnes en 2011. Avec le temps, nous avons agrandi le projet et nous sommes passés à 1000 pro-

ducteurs. Mais nous avions des difficultés de trésorerie et nous n'arrivions pas à acheter toute la production », précise le directeur général.

Ainsi, en 2014, sur les 2000 tonnes produites, la JCAT n'a pu collecter que 800 tonnes. Même si l'année suivante, l'entreprise a fait mieux en exportant 1500 tonnes sur les 3000 produites, elle était loin de venir à bout de ses difficultés de trésorerie. « Nous avons consolidé notre trésorerie, mais on était loin du compte. Sur le terrain il y avait un véritable problème de confiance entre acheteur et producteurs. Si nous n'avions pas l'argent au cash, il était impossible pour nous d'acheter les produits », souligne l'entrepreneur.

Ces difficultés vont cependant progressivement s'estomper à partir de 2016, une année décisive dans l'histoire de la JCAT. C'est en effet cette année-là, que Toyo Yao fit la connaissance du PAIEJ-SP. Dès lors, les activités se sont accélérées. « Nous avons eu la chance, en 2016, de rencontrer le PAIEJ-SP qui était à ses débuts. En 2017, notre société a été mise en relation avec la BOA », raconte Toyo Yao.

Ce contact avec la BOA a permis au jeune entrepreneur de bénéficier d'un crédit de 100.000.000 FCFA,

remboursé en trois mois grâce à un chiffre d'affaires de 235.000 000 millions FCFA. « Ce crédit de la BOA nous a permis d'augmenter nos volumes d'expédition à 2000 tonnes », clame Toyo Yao.

En 2018, le PAIEJ-SP a facilité à la jeune entreprise un concours financier d'ORABANK, d'un montant de 150 millions. Avec un volume d'exportation de 3500 tonnes, l'entreprise a engrangé un chiffre d'affaires annuel de 1 057 500 000 FCFA ; de quoi lui permettre de solder rapidement le crédit reçu.

En 2019, un nouveau financement d'ORABANK à hauteur de 400 millions permet à la JCAT de passer définitivement à l'échelle.

La JCAT exporte vers les pays de l'Union Européenne, tels que la France et l'Italie. L'entreprise emploie directement 108 personnes : 18 personnels administratifs, 5 techniciens agricoles, 42 animateurs endogènes, 50 chargeurs, 30 femmes pour le vannage et le triage des graines au magasin central.

Entreprise structurante dans la chaîne de valeur " Soja biologique ", la JCAT a permis à fin 2018, l'insertion de 167 primos individuels et 3 018 primos en groupements.

Avec manationtogo.com

**COMMENT PORTER UN MASQUE
POUR ÊTRE BIEN PROTÉGÉ
DU CORONAVIRUS (COVID-19)**

Le masque doit bien couvrir votre nez et votre bouche

Vous devez tenir le masque par les fils et ne pas toucher sa surface

Le masque ne doit pas être mis sous le menton

Le masque ne doit pas être mis sur les yeux

Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique

Numéro vert 111

www.covid19.gouv.tg

JOURNÉE DE L'ARBRE Près de 600 000 plants mis en terre

Suite de la page 6
Il s'agit entre autres :

- de l'explosion démographique et de la pauvreté ;
- des pratiques agricoles non durables ;
- des feux de végétation ;
- de l'exploitation abusive de bois d'œuvre et de service ;
- et particulièrement de la forte dépendance des populations aux combustibles ligneux sous forme de charbon de bois et le bois de chauffe.

En effet, une étude réalisée en 2017 sur la dynamique de l'utilisation du bois-énergie au Togo, évalue la quantité de bois-énergie consommée au Togo par les ménages et les autres catégories socio-professionnelles à plus de 7 millions de mètre cube par an.

Les projections indiquent que ces besoins vont augmenter pour atteindre 10 millions en 2030 et doubler en 2050. Par comparaison au potentiel forestier actuel évalué à 75 millions de mètre cube, la capacité de la ressource à couvrir de façon durable, pourrait être compromise. Cette situation nécessite que les mesures urgentes soient

prises dans une vision de sauvegarde du patrimoine forestier national.

La vision d'un Togo vert portée par le Chef de l'Etat, Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE ne peut être réalisée qu'à travers un ensemble d'actions dont les orientations sont prescrites dans les différents outils de planification macro et sectoriel tels que :

Le Plan National de Développement (PND, 2018-2022) le Cadre Stratégique d'Investissement pour la Gestion de l'Environnement et des Ressources Naturelles au Togo (CSIGERN, 2018-2022) ; la stratégie nationale de Réduction des émissions de gaz à effet de serre dues à la déforestation et la dégradation des forêts (REDD+) ; le programme national de reboisement (PNR, 2017-2021).

L'opérationnalisation de cet ambitieux programme s'est traduite cette année par la formulation, au niveau du ministère de l'environnement, du développement durable et de la protection de la nature, d'un Projet de reboisement et de restauration des paysages forestiers dans

toutes les préfectures du pays. Ce projet prévoit pour cette année 2020, de restaurer 35 000 ha de forêts dont 10 000 ha de nouvelles surfaces plantées, 5 000 ha d'agro forêts et 20 000 ha de forêts enrichies. Ce projet de reboisement intensif dont la cible annuelle risque d'être comblée en raison de la pandémie de la COVID-19, permettra de contribuer au respect de l'engagement du Togo à restaurer 1,4 million d'hectares de paysages déboisés et dégradés à l'horizon 2030 dans le cadre de l'initiative pour la restauration des paysages forestiers africains (AFR100) de l'Union Africaine.

Chers concitoyens,
La gestion durable de nos ressources forestières et la lutte contre la déforestation doivent se faire dans une approche participative et aucun acteur ne doit être mis en marge. C'est pourquoi je salue l'avènement de la décentralisation qui offre une belle occasion aux collectivités territoriales de prendre en main la planification et la réalisation des opérations de reboisement tout en impliquant toutes les couches socio-professionnelles.

Le ministère de l'environnement, du développement durable et de la protection de la nature, par le biais de ses services techniques, a formé des pépiniéristes privés à la production de plants sur toute l'étendue du territoire.

Les efforts conjugués de ces pépiniéristes et des services étatiques ont permis de disposer à ce jour pour la campagne nationale de reboisement 2020, de 5.732.200 plants, toutes essences confondues, répartis comme suit :

580 200 de plants produits par les services étatiques pour le lancement officiel de la campagne nationale de reboisement et 5.152.000 de plants par les privés destinés à la vente.

J'exhorte tous les particuliers épris de la cause écologique et le secteur privé, poumon du développement de l'économie togolaise à soutenir la campagne nationale de reboisement, édition 2020 à travers la mise en œuvre de leur engagement dans le cadre de leur responsabilité sociétale d'entreprise (RSE).

Cette année particulière, en raison de l'état d'urgence décrété par le gouvernement pour faire face à la pandémie de la COVID-19, j'invite toutes les structures publiques

et privés, les collectivités locales, les organisations de la société civile. Les particuliers et toute autre organisation ayant des projets de reboisement à un respect scrupuleux des mesures de distanciation sociale sur leurs sites.

Mesdames et Messieurs ;
Chers concitoyens
Il me plaît d'adresser, au nom du gouvernement togolais, mes vifs remerciements à tous les partenaires techniques et financiers qui ont toujours apportés des appuis multiformes à notre pays, pour une gestion durable de nos ressources forestières notamment la FAO, l'Union Européenne, la Coopération Allemande/GIZ, la Banque Mondiale, le PNUD, la BOAD et la BAD. Je tiens à féliciter tous les planteurs privés, les ONG et la société civile dont l'engagement contribue à la reconstitution du couvert forestier de notre Togo.

Mes félicitations vont également aux personnes âgées, jeunes, femmes et hommes qui ont fait de la production des plants une activité génératrice de revenus.

Je souhaite pleins succès à la quarante-quatrième édition de la journée nationale de l'arbre et à la campagne de reboisement 2020.

Je vous remercie

PRÉCAUTIONS POUR ÉVITER LE CORONAVIRUS

MESSAGE DE TOGO TERMINAL FILIALE DU GROUPE BOLLORE

TOGO TERMINAL LOMÉ



Se laver fréquemment les mains à l'eau et au savon ou avec une solution à base d'alcool.



Éviter de cracher et de se moucher sur le sol.



Se couvrir la bouche et le nez avec un masque médical, un mouchoir en papier ou le creux du bras lorsqu'on tousse ou éternue; puis jeter le masque ou mouchoir et se laver les mains.



Si l'on porte un masque facial, s'assurer de bien couvrir la bouche et le nez ; éviter de toucher le masque qui est en place, le jeter immédiatement après utilisation s'il est à usage unique, et se laver les mains aussitôt après.



Eviter tout contact étroit non protégé avec des personnes ayant la fièvre et la toux et consulter un médecin en cas de fièvre, toux et difficultés respiratoires.



En cas de maladie pendant le voyage, informer le conducteur ou l'équipage consulter un médecin sans tarder et partager ses antécédents de voyage.



Éviter tout contact direct non protégé avec des animaux sauvages ou d'élevage et des surfaces en contact avec des animaux.

NUMÉROS VERTS

+228 22 22 20 73 / 91 67 42 42